

FONCTIONNEMENT DE

Cdiscount · Marketplace

Cdiscount, en plus de son activité d'achat-revente grâce à laquelle elle propose elle-même à la vente des produits, propose également une place de marché *Cdiscount-Marketplace* grâce à laquelle des vendeurs professionnels peuvent proposer aux internautes leurs produits, sous leur propre responsabilité.

1) Fonctionnement de Cdiscount-Marketplace

1.1 Descriptif du service

Cdiscount-Marketplace est une **plateforme technique d'intermédiation** : elle permet à des vendeurs professionnels de proposer leurs produits à la vente sur le site www.cdiscount.com, lequel bénéficie d'un trafic d'internautes important.

Cdiscount-Marketplace est donc **hébergeur**, en ce qu'elle met en relation des internautes et des vendeurs afin de conclure des contrats de vente, auxquels elle n'est pas partie.

Si Cdiscount-Marketplace est un lieu de shopping pour les clients particuliers, les clients professionnels ont également leur marketplace de shopping sur www.cdiscountpro.com.

1.2 Prix du service de mise en relation

Pour proposer ses produits à la vente sur www.cdiscount.com ou www.cdiscountpro.com alternativement, chaque vendeur doit payer à Cdiscount un abonnement mensuel :

- de 39,99€ HT si le vendeur choisit alternativement l'une ou l'autre des marketplaces, ou
- de 59,99€ HT si le vendeur choisit de proposer ses produits à la vente sur les deux marketplaces cumulativement.

En outre, sur chaque vente réalisée par le vendeur, Cdiscount prélève une commission calculée sur le montant du prix du produit. L'intégralité des taux de commission applicables sont disponible en annexe des [Conditions Générales de Mise A Disposition](#).

1.3 Modalité de paiement et mode de gestion de la transaction financière

Chaque internaute choisit le mode de paiement de son choix, parmi les options proposées par Cdiscount, dont notamment :

- Carte de crédit ou de débit acceptée sur le site,
- Paiement en plusieurs échéances,
- Tout autre moyen de paiement accepté sur le site.

Lorsque l'internaute choisit un paiement en plusieurs échéances, le vendeur se voit facturer d'une somme forfaitaire, au titre de frais de gestion.

Cdiscount peut s'appuyer sur des établissements financiers partenaires pour proposer aux internautes davantage de moyens de paiement. Vous trouverez davantage d'informations sur les moyens de paiement acceptés par Cdiscount dans les [CGV](#).

1.4 Les Garanties

Les garanties commerciales proposées par Cdiscount

Lors de l'achat de certains produits, Cdiscount propose de souscrire à une garantie. Les conditions et tarifs des garanties commerciales proposées par Cdiscount diffèrent selon la nature du produit acheté. Davantage d'informations sont disponibles dans les [CGV](#).

La garantie Fabricant

Pour faire jouer la garantie Fabricant du produit acheté, il appartient au client de consulter les modalités d'application de la garantie Fabricant généralement présente dans la boîte contenant le produit.

Cdiscount n'étant pas partie aux contrats de vente conclus entre les vendeurs marketplace et leurs clients, ces derniers peuvent également se référer aux Conditions Générales de Vente du Vendeur, renseignées sur le site www.cdiscount.com, et contacter le vendeur via leur espace client pour faire valoir leurs droits, en application de la réglementation française.

1.5 Le droit de rétractation

Cdiscount n'étant pas partie aux contrats de vente conclus entre les vendeurs marketplace et leurs clients, ces derniers doivent contacter le vendeur via leur espace client pour faire valoir leurs droits, en application de la réglementation française.

1.6 Modalité de règlement des litiges

Cdiscount n'étant pas impliquée dans la négociation et dans l'exécution des contrats conclus entre un vendeur et son client sur Cdiscount-Marketplace, elle n'est donc pas tenue d'intervenir dans les litiges éventuels entre le vendeur et son client.

Toutefois, dans l'intérêt de la défense des visiteurs de son site et de son image de marque, Cdiscount se réserve le droit d'intervenir pour la résolution de tout litige et le vendeur s'engage à respecter la solution qui aura été trouvée par l'intervention de Cdiscount.

2) Référencement et classement des vendeurs marketplace et de leurs offres

2.1 Critères de référencement

Pour ouvrir sa boutique sur Cdiscount-Marketplace, un vendeur doit :

- avoir la qualité de vendeur professionnel régulièrement inscrit auprès des organismes de son pays d'origine ;
- avoir renseigné un formulaire d'inscription et fourni toutes les pièces justificatives demandées par Cdiscount, dont les documents justifiant de son identité personnelle et de l'identité de la société, et
- avoir lu et accepté les [Conditions Générales de Mise à Disposition](#) de la Marketplace applicables à sa relation d'hébergement avec Cdiscount.

Dès lors qu'il est inscrit, le vendeur doit créer son catalogue de produits pour fixer ses conditions de vente et publier ses produits. Ses produits apparaissent alors sur le site, aux côtés de ceux proposés par Cdiscount, pour être achetés par les internautes.

Attention ! Chaque vendeur inscrit sur notre marketplace peut référencer les produits qu'il souhaite, pourvu notamment que ces produits :

- ne contreviennent pas aux réglementations en vigueur et aux droits de tiers,

- ne soient pas discriminatoires ou incitant à la violence ou à la haine raciale, religieuse ou ethnique,
- ne présentent pas un danger pour la santé, la sécurité ou l'environnement,
- ne portent pas atteinte à l'ordre public, aux bonnes mœurs
- ne s'agisse pas de biens volés.

Une liste non limitative est également disponible dans la [Charte de Bonnes Pratiques](#) et dans les [Conditions Générales de Mise à Disposition](#).

2.2 Classement :

Par défaut, chaque produit publié sur le site, qu'il soit vendu par Cdiscount ou par un vendeur marketplace, appartient à une catégorie de produits, selon un univers (ex : Electroménager, Informatique, Jeux-Jouets..).

Les critères de classement des offres peuvent ensuite être différents en fonction de la navigation de l'internaute. Sur la plupart des pages, les offres sont classées selon leur pertinence au regard de la recherche de l'internaute.

Ce dernier peut modifier le classement en sélectionnant un critère de tri différent selon :

- le prix (« du moins cher au plus cher » ou « du plus cher au moins cher »),
- les avis clients, ou
- le succès des produits (« meilleures ventes »).

Enfin, certaines offres portant la mention « sponsorisé » apparaissent dans les résultats de recherche car elles font l'objet d'une rémunération de Cdiscount.

3) Déréférencement des vendeurs marketplace et de leurs offres

Les offres d'un vendeur sont dépubliées de Cdiscount Marketplace et il ne peut plus réaliser de nouvelles ventes lors de la fermeture ou suspension de son compte vendeur.

Ses offres peuvent également être dépubliées lorsqu'un tiers notifie Cdiscount-Marketplace sur un contenu manifestement illicite.